



newsletter 06-2009



Le protectionnisme, du poison pour l'économie

De plus en plus d'États utilisent les programmes de stabilisation conjoncturelle pour cloisonner leur industrie. Or les mesures protectionnistes risquent de prolonger la crise économique. La Suisse a tout intérêt à ne pas suivre la tendance. [suite »](#)



Pascal Gentinetta

Directeur economie suisse

Relèvement de la taxe CO2 : il tombe mal !

Les prévisions conjoncturelles sont mauvaises. economie suisse s'inquiète de l'évolution de la conjoncture et du marché de l'emploi. Il s'agit essentiellement d'une crise des exportations, ce qui restreint considérablement les possibilités de relancer la conjoncture.

Dans une telle période, le pouvoir politique doit éviter de commettre des erreurs. Or la décision prise le 19 juin de tripler la taxe sur le CO2 sur les combustibles au 1er janvier 2010 en est une. Même si cette décision pourrait correspondre à la logique de la loi, elle tombe au mauvais moment. En cette période conjoncturelle difficile, l'État devrait éviter d'aggraver la situation économique avec des hausses d'impôts. De plus, cette augmentation de la taxe est basée sur des données d'émission de CO2 difficilement compréhensibles et qui devraient être réexaminées.

Le relèvement de la taxe n'est pas le seul problème. Il est également ennuyeux que la redistribution d'un milliard de francs environ aux consommateurs n'aura lieu qu'après deux ans. L'économie subira ainsi une baisse substantielle du pouvoir d'achat. De ce fait, la taxe CO2 annulera pratiquement l'effet du troisième paquet de mesures conjoncturelles adoptées par le Conseil fédéral le 17 juin.

Le Conseil fédéral et le Parlement ont récemment reporté d'un an l'augmentation de la TVA en faveur de l'AI. Pour des raisons de politique conjoncturelle, il serait judicieux de reporter également le relèvement de la taxe sur le CO2 à des temps meilleurs.

Le triplement de la taxe CO2 tombe au mauvais moment

Le 19 juin 2009, l'Office fédéral de l'environnement a décidé de tripler la taxe CO2. Cette décision est problématique à divers égards. economie suisse demande que le relèvement de la taxe soit reporté à des temps meilleurs. [suite »](#)

Graphique du mois: L'effet des stabilisateurs automatiques est sous-estimé

Prévoyance professionnelle : éviter d'alourdir les charges des générations actives

La prévoyance professionnelle affronte deux défis, celui des découverts des caisses de pension et celui du taux de conversion des rentes, qui est trop élevé. [suite »](#)

Un troisième paquet conjoncturel face à des prévisions conjoncturelles sombres

L'économie suisse se trouve aujourd'hui dans une récession profonde. Afin de stabiliser la conjoncture, le Conseil fédéral a adopté une troisième série de mesures conjoncturelles pour un montant de 750 millions de francs. economie suisse salue ces mesures de soutien respectueuses du frein à l'endettement. [suite »](#)

Risque de surréglementation dans le droit de la société anonyme

Le Conseil des États a rejeté l'initiative contre les rémunérations abusives (initiative Minder) et adopté un contre-projet indirect. L'initiative souhaite imposer un carcan législatif aux entreprises cotées en Bourse. Elle affaiblirait la place économique suisse. [suite »](#)

La colonne de Bruxelles: Le théâtre autour du référendum irlandais

Nouvelles recettes contre une hausse massive des primes d'assurance maladie

L'augmentation virulente des primes d'assurance maladie annoncée pour 2010 semble enfin faire réagir les milieux politiques. Le conseiller national PRD Otto Ineichen a formé un groupe parlementaire qui propose des réformes dans le but de parvenir à un consensus acceptable pour tous les partis. [suite »](#)

TVA : et maintenant ?

Le Parlement a adopté la première partie de la réforme de la TVA. Des interrogations se font jour sur la suite des démarches. D'un côté, il s'agit de mettre en œuvre la révision totale d'ici à 2010. D'un autre, le Parlement doit se pencher sur le volet relatif à l'introduction d'un taux unique. [suite »](#)

Evolution indésirable : les hautes écoles privilégient le nombre d'étudiants au lieu de la qualité

Le message sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) n'a pas éliminé les principaux défauts du projet soumis en consultation. La nouvelle loi favorise la quantité plutôt que la qualité dans les hautes écoles. [suite »](#)

Priorités de nos membres: Association des sociétés anonymes privées (ASAP)

Priorités de la présidence suédoise de l'UE

La Suède assume la présidence de l'UE depuis le 1er juillet. Elle n'aura pas la tâche facile : persistance de la crise économique, renouvellement du Parlement européen et de la Commission. A cela s'ajoute l'avenir incertain du traité de Lisbonne en lien avec le référendum prévu en Irlande. [suite »](#)

Débat sur la future politique européenne des transports

La stratégie européenne en matière de transports prend fin l'année prochaine. La semaine dernière, la Commission européenne a présenté une communication relative à la politique européenne des transports et ouvert le débat sur son orientation future. [suite »](#)

L'AELE doit prendre des décisions importantes

L'AELE doit prendre deux grandes décisions. Premièrement, elle doit définir son orientation future dans l'éventualité où l'Islande quitterait l'AELE pour rejoindre l'UE. Deuxièmement, elle doit prendre position par rapport au débat interne sur le rôle des normes sociales et environnementales lors de futures négociations en vue de la conclusion d'accords de libre-échange. [suite »](#)

Portrait d'une PME: Storms : une entreprise de Morat prend d'assaut le marché des boissons

Principes directeurs de l'OCDE : mise à jour ou révision complète ?

Les principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE regroupent des recommandations en matière de responsabilité des entreprises destinées aux sociétés actives à l'échelle internationale. [suite »](#)

L'innovation aujourd'hui : experts en discussion à Bruxelles

Le bureau de Bruxelles d'economiesuisse a organisé le 24 juin 2009, en collaboration avec d'autres institutions suisses, un déjeuner d'experts sur le thème de la Suisse en tant que centre d'innovation. Des orateurs de haut niveau, suisses et européens, ont pris part à la manifestation. [suite »](#)

Stages Leonardo : offres pour entreprises et jeunes diplômés

Dans le cadre du programme Leonardo, StudEx fournit gratuitement des stagiaires européens aux entreprises suisses alémaniques. En même temps, StudEx aide les étudiants qui viennent d'achever leurs études et les détenteurs de maturités professionnelles de Suisse alémanique à trouver des stages en Europe. [suite »](#)

Les rapports sur la durabilité dans la pratique

Les rapports concernant le caractère durable des activités des entreprises ont deux objectifs : renforcer la confiance et la crédibilité. Lors d'une séance d'information organisée par la plateforme d'apprentissage du Pacte mondial de l'ONU, Precious Woods, Migros et Verstergaard Frandsen ont donné plusieurs exemples de mise en œuvre concrète. [suite »](#)

Imprimer toute la newsletter (PDF)

Agenda

- 30.07. Douane et règles d'origine
Loi fédérale sur l'achat de marchandises dans les boutiques hors taxes des aéroports
- 31.07. Protection des données
Coopération policière et judiciaire: protection des données
- 11.08. Conférence de presse: Présentation d'une étude
- 21.08. Finances publiques
Présentation du Moniteur financier 2009
- 04.09. Journée de l'économie
- 21.09. Europe, Relations économiques bilatérales
Accord entre la Confédération suisse et la Communauté européenne relatif à la facilitation des contrôles et les formalités lors du transport des marchandises ainsi qu'aux mesures douanières de sécurité

Publications

- » dossierpolitique: Prévoyance professionnelle : pour un taux de conversion équitable
- » Prise de position: Lignes à haute tension: les critères pour l'évaluation des câbles et des lignes aériennes
- » Prise de position: Révision de la législation sur les transports publics Rév TP
- » Prise de position: Prise de position concernant la modification de la loi sur les émissions de CO2 des voitures nouvellement immatriculés
- » Communiqué: Caisse de pension des CFF : un projet d'assainissement discutable du point de vue financier et concurrentiel
- » Communiqué: Oui au financement additionnel de l'AI
- » Communiqué: Desserte de base postale surfinancée: en tirer les conséquences
- » dossierpolitique: Transport de marchandises : pas de nouvelles entraves dans le commerce avec l'UE
- » Prise de position: Lignes à haute tension: les critères pour l'évaluation des câbles et des lignes aériennes
- » Communiqué: Dominique Reber rejoint economiesuisse
- » Newsletter echofemmes: Isabelle Moret, lauréate du «Prix des Rendez-vous de l'économie»

Vous pouvez en tout temps vous désabonner de la newsletter.



economiesuisse

Le protectionnisme, du poison pour l'économie

08.07.2009

De plus en plus d'États utilisent les programmes de stabilisation conjoncturelle pour cloisonner leur industrie. Or les mesures protectionnistes risquent de prolonger la crise économique. La Suisse a tout intérêt à ne pas suivre la tendance.



Les échanges mondiaux devraient se contracter de 10 % environ en 2009. De plus en plus d'États sont tentés de cloisonner leur marché et de protéger leur économie. En temps de crise, charité bien ordonnée commence par soi-même. Bien que les États du G20 se soient engagés à plusieurs reprises « to do whatever is necessary to reject protectionism », la réalité est toute autre.

Des degrés divers ...

Le protectionnisme possède de nombreux visages. D'après la Commission européenne, les mesures vont du rabais sur la TVA pour les exportations en Chine à de nouvelles prescriptions en matière de certification pour l'Argentine et l'Indonésie, en passant par un relèvement des droits de douane et des restrictions temporaires aux investissements en Russie et en Ukraine. Cela concerne non seulement les produits industriels, comme les véhicules, le traitement du métal ou la branche de l'alimentation, mais aussi le secteur des services. L'augmentation du nombre de cas de mesures antidumping dans le cadre de l'OMC témoigne de cette évolution. Le nombre d'enquêtes ouvertes en 2008 a augmenté de 31 % par rapport à 2007.

...et un effet nuisible

Les mesures de protection ont comme but la substitution aux importations. Elles nuisent avant tout aux économies tournées vers l'exportation comme la Suisse. Les mesures ponctuelles de certains partenaires commerciaux n'ont peut-être pas encore d'impact sur l'économie dans son ensemble, mais elles peuvent avoir des effets drastiques sur des entreprises exportatrices individuelles. En outre, il existe un risque de représailles : ainsi, la Chine a protesté au printemps contre la clause « buy American » prévue par le programme de stabilisation américain. Depuis, le gouvernement de Pékin a ajouté une clause visant à privilégier les produits chinois dans le cadre du programme conjoncturel national. Un tel effet domino risque de retarder la reprise économique mondiale. Les pays qui introduisent des mesures protectionnistes se font du tort à eux-mêmes à moyen et long termes. Le cloisonnement d'un marché entraîne des distorsions de concurrence : les consommateurs et les entreprises de production sont confrontés à des prix élevés. Les incitations à innover diminuent, les changements structurels sont entravés.

Les marchés doivent s'ouvrir

Il ne suffit pas de résister au chant des sirènes. Les États sont appelés à s'engager pour l'ouverture des marchés : ils doivent commencer par conclure le plus rapidement possible les négociations du cycle de Doha dans le cadre de l'OMC. La libéralisation du commerce de marchandises renferme la promesse d'une augmentation mondiale de la prospérité, laquelle est estimée à plus de 100 milliards de francs. Ensuite, il faut combattre les tendances protectionnistes admises par l'OMC. Observer l'OMC constitue un bon point de départ. Enfin, la Suisse mise très justement sur les accords de libre-échange bilatéraux. Les récentes évolutions – adoption d'un tel accord avec le Japon, signature d'un accord avec les États du Golfe et entrée en vigueur de l'accord de libre-échange entre l'AELE et le Canada le 1er juillet 2009 – sont très positives. Des négociations sont en cours ou sur le point d'être entamées avec l'Inde, l'Ukraine, la Russie et la Chine. Dans l'intérêt de l'économie suisse, il convient de faciliter les échanges avec de nombreux pays.

Pour plus d'informations : catherine.lance@economiesuisse.ch

3rd European Commission Report on potentially trade restrictive measures, 12.06.09



Le triplement de la taxe CO2 tombe au mauvais moment

08.07.2009

Le 19 juin 2009, l'Office fédéral de l'environnement a décidé de tripler la taxe CO2. Cette décision est problématique à divers égards. economiesuisse demande que le relèvement de la taxe soit reporté à des temps meilleurs.

Le triplement de la taxe CO2 sur les combustibles prévu au 1er janvier 2010 arrive au mauvais moment. La taxe priverait l'économie et les consommateurs de 600 à 700 millions de francs par an. Sur ce montant, quelque 200 millions seraient consacrés à l'assainissement des bâtiments. Les 400 à 500 millions de francs restant seraient restitués aux utilisateurs seulement deux ans plus tard. Au total, le pouvoir d'achat serait réduit de près d'un milliard de francs ces deux prochaines années. Cela annulerait l'effet d'une bonne partie de la troisième série de mesures conjoncturelles, récemment décidées par le Conseil fédéral.

Accroissement de la taxation de l'industrie

Les PME qui exportent et ne peuvent se libérer de la taxe CO2 verraient leurs charges s'alourdir. De plus, la restitution de la taxe en fonction de la masse salariale soumise à l'AVS implique que l'industrie verse une contribution au secteur des services. Cette « taxation de l'industrie » n'est pas du tout souhaitable dans la conjoncture actuelle, car un nombre particulièrement important d'entreprises exportatrices de ce secteur sont confrontées à une baisse marquée des commandes.

Une décision fondée sur des données discutables

Entre 2006 et 2007, les émissions de CO2 générées par les combustibles ont reculé de 6,7 %, malgré une croissance économique et démographique forte. En 2008, il y a eu 2 % de pompes à chaleur en plus et la part des énergies renouvelables dans le domaine du chauffage a progressé d'un sixième. S'y ajoutent les prix records atteints par le pétrole et la diminution de la consommation de combustibles dans l'industrie au deuxième semestre du fait du chômage partiel. Par conséquent, l'évolution des émissions de CO2 évoquée pour justifier la décision d'augmenter la taxe ne paraît guère plausible.

Pour plus d'informations :

urs.naef@economiesuisse.ch

Graphique du mois: L'effet des stabilisateurs automatiques est sous-estimé

08.07.2009

Dans le débat sur les mesures adaptées pour stabiliser la conjoncture, on oublie souvent les mécanismes institutionnalisés. Pourtant, l'impulsion des stabilisateurs automatiques est deux fois plus importante que celle des mesures conjoncturelles.

En réaction à la crise économique et financière, les États de l'OCDE ont décidé une hausse des dépenses et une baisse des impôts de 2,7 % du PIB en moyenne pour la période 2008-2010. Ils n'ont guère prêté attention à l'effet des stabilisateurs automatiques. Ces derniers sont des mécanismes conçus de manière à avoir un effet anticyclique en période de récession ainsi qu'en phase de haute conjoncture. Le système fiscal et l'assurance chômage sont les deux stabilisateurs qui déploient le plus d'effets. Les entreprises voient leur charge fiscale diminuer en temps de crise, car elles font nettement moins de bénéfices, et en cas de pertes elles peuvent souvent les comptabiliser en tant que crédits d'impôt les années suivantes. De même la charge fiscale des particuliers diminue souvent en raison de la progressivité du système fiscal, tandis que les dépenses de l'assurance chômage augmentent fortement afin de compenser en partie la diminution du pouvoir d'achat subie par les chômeurs.



Impulsion deux fois plus forte que les mesures conjoncturelles

Contrairement aux mesures à court terme, les stabilisateurs automatiques déploient leurs effets rapidement et agissent de manière ciblée pendant une période limitée. D'après les chiffres de l'OCDE, leur impulsion atteint 6,5 % du PIB et dépasse nettement celle des mesures conjoncturelles – excepté en Australie, au Japon et aux États-Unis. L'impulsion donnée par les mesures conjoncturelles va de 2% du PIB en Pologne à 12 % en Suède. Elle dépend certes des assurances sociales et de la quote-part fiscale, mais surtout de l'ampleur de la baisse conjoncturelle. Si dans des pays comme la Suède ou le Danemark, l'importante quote-part fiscale joue un rôle prépondérant, en Espagne, en Irlande ou en Islande c'est l'effondrement de la conjoncture qui joue ce rôle. L'OCDE a constaté que les programmes conjoncturels sont d'autant plus importants que les stabilisateurs automatiques sont peu développés.

La Suisse peut s'appuyer sur ses stabilisateurs automatiques

L'OCDE a calculé une impulsion supérieure à 4 % du PIB en Suisse. Ce chiffre ne reflète pas encore les mesures conjoncturelles du troisième plan de relance ni les effets du chômage partiel et de l'assurance chômage. Cette dernière institution joue un rôle important. Les prestations et la durée des indemnités sont élevées en comparaison internationale. Autrement dit, la Suisse dispose de stabilisateurs solides qui fonctionnent. Il n'est donc ni sensé ni nécessaire d'adopter des mesures conjoncturelles supplémentaires.

Pour plus d'informations :

christoph.schaltegger@economiesuisse.ch

martin.weder@economiesuisse.ch



Prévoyance professionnelle : éviter d'alourdir les charges des générations actives

08.07.2009

La prévoyance professionnelle affronte deux défis, celui des découverts des caisses de pension et celui du taux de conversion des rentes, qui est trop élevé.

Ces déséquilibres ainsi provoqués représentent des charges pour les actifs, qui sont appelés à combler les déficits : ils participent aux mesures d'assainissement visant à rétablir des taux de couvertures suffisants et ils financent les rentes insuffisamment capitalisées.

Le deuxième pilier risque de connaître de graves difficultés financières si rien n'est fait pour rectifier le tir. Comme le relevait l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) en avril, plus de 60 % des caisses de pension se trouvent situation de découvert. Les caisses avaient jusqu'au 30 juin pour informer les autorités de surveillance de leur situation et indiquer quelles mesures elles prévoyaient de prendre pour rétablir l'équilibre. Un assainissement est incontournable pour de nombreuses institutions. Les actifs supportent la plus grande partie des charges, car les rentiers ne peuvent pas, sauf cas très spécifiques, être mis à contribution.

Regrettable mais nécessaire

Les mesures d'assainissement des découverts des caisses sont indispensables si l'on veut éviter de mettre en péril la stabilité du deuxième pilier. Il serait irresponsable de compter sur l'amélioration du climat sur les marchés financiers ou, à l'instar des syndicats, de réclamer un moratoire sur les mesures d'assainissement. En effet, plus le degré de couverture des caisses baisse, plus il devient difficile de rétablir l'équilibre. A ce problème s'ajoute celui des rentes qui, en raison d'un taux de conversion trop élevé, sont supérieures au capital accumulé. Ce sont les actifs qui font les frais de ces déséquilibres : depuis quelque temps déjà, ils perdent une part des intérêts qui devraient leur revenir, car ceux-ci sont utilisés pour colmater les brèches.

Nécessaire adaptation du taux de conversion

La situation démographique n'arrange rien : le nombre des retraités augmentera fortement à l'avenir. Plus le nombre des assurés partant à la retraite avec un taux de conversion trop élevé sera important, plus le risque de découvert et celui de devoir augmenter les cotisations en vue d'assainissement seront aigus. Il n'est pas raisonnable de s'opposer à la baisse du taux de conversion, ni de retarder l'adoption de mesures d'assainissement, comme le demandent les syndicats. Remettre ces mesures à plus tard revient à creuser les déséquilibres et déstabiliser la prévoyance professionnelle.

Pour plus d'informations :

vincent.simon@economiesuisse.ch

Un troisième paquet conjoncturel face à des prévisions conjoncturelles sombres

08.07.2009

L'économie suisse se trouve aujourd'hui dans une récession profonde. Afin de stabiliser la conjoncture, le Conseil fédéral a adopté une troisième série de mesures conjoncturelles pour un montant de 750 millions de francs. economiesuisse salue ces mesures de soutien respectueuses du frein à l'endettement.

L'économie suisse se trouve aujourd'hui dans une récession profonde. Entre janvier et avril 2009, les exportations ont diminué de plus de 13 %. En revanche, l'économie indigène et la consommation privée connaissent une évolution relativement stable. Alors que les exportations devraient se stabiliser à un niveau faible au deuxième semestre 2009, la crise économique frappera de plein fouet l'économie indigène et la consommation privée en 2010. economiesuisse table sur une croissance économique de -2,9 % pour 2009 et de -0,8 % pour 2010, avec des prix relativement stables. Le taux de chômage pourrait atteindre 4,0 % en moyenne en 2009 et 5,3 % en 2010.

Prévisions pour les comptes nationaux

Variation par rapport à l'année précédente (en %)	2006	2007	2008	2009	2010
Produit intérieur brut, réel	3,4	3,3	1,6	-2,9	-0,8
Consommation privée	1,6	2,1	1,8	0,3	-0,8
Consommation des collectivités publiques	-0,9	-1,1	0,2	1,0	0,2
Investissements dans la construction	-1,4	-1,5	-0,4	-1,0	-2,0
Dépenses pour des biens d'investissements	10,0	10,9	-2,4	-9,0	-5,0
Exportations (total)	9,9	9,4	2,2	-10,6	1,3
Importations (total)	6,5	5,9	-0,5	-9,0	0,5
Variation par rapport à l'année précédente (en %)					
Taux d'inflation	1,1	0,7	2,4	-0,6	0,4
Taux de chômage	3,3	2,8	2,6	4,0	5,3

Un troisième paquet conjoncturel pragmatique

Au vu de la situation conjoncturelle, le Conseil fédéral a adopté le 17 juin dernier une troisième série de mesures conjoncturelles pour un montant de 750 millions de francs. Les entreprises exportatrices et la finance étant les plus touchées, la Confédération n'a pas vraiment la possibilité de stabiliser la conjoncture. Il est donc juste de renoncer à déployer des mesures coûteuses et peu efficaces. L'on évitera ainsi un alourdissement marqué de l'endettement de l'État.

Le nombre de chômeurs s'envolera ces prochains mois. Dans ce contexte, il est judicieux d'utiliser la marge de manœuvre laissée par le frein à l'endettement en faveur de mesures destinées aux personnes particulièrement touchées par la crise. Les mesures projetées sont en grande partie ciblées et déploieront rapidement leurs effets. Il convient encore de s'assurer qu'elles soient limitées dans le temps et supprimées dès que possible.

Les charges supplémentaires pèseront sur la conjoncture

L'organisation faîtière de l'économie suisse regrette le maintien d'une contribution spéciale de 200 millions de francs destinée à la réduction des primes d'assurance maladie. Cette dépense supplémentaire n'est pas ciblée et tend à faire oublier que c'est de réformes dont le système de santé a besoin d'urgence. L'affectation partielle de la taxe sur le CO2 et le relèvement de la redevance hydraulique sont également problématiques. Ces charges supplémentaires pèseront sur l'économie l'année prochaine. economiesuisse demande que soient réexaminés systématiquement, en raison de leurs effets pro-cycliques, les projets de hausses d'impôt prévus aux niveaux fédéral, cantonal et communal, et qu'ils soient abandonnés chaque fois que c'est possible.

D'une manière générale, le Conseil fédéral a raison de procéder par étapes en ce qui concerne les mesures conjoncturelles. Les débats politiques doivent à nouveau se focaliser sur les projets de réformes à long terme.

Pour plus d'informations :

rudolf.minsch@economiesuisse.ch

Perspectives conjoncturelles

Risque de surréglementation dans le droit de la société anonyme

08.07.2009

Le Conseil des États a rejeté l'initiative contre les rémunérations abusives (initiative Minder) et adopté un contre-projet indirect. L'initiative souhaite imposer un carcan législatif aux entreprises cotées en Bourse. Elle affaiblirait la place économique suisse.

Le Conseil des États a intégré des revendications importantes de l'initiative Minder dans le contre-projet : approbation de la rémunération des membres du conseil d'administration, vote consultatif (selon la loi) ou à force obligatoire (selon les statuts) sur la rémunération des membres de la direction, interdiction de la représentation des droits de vote des actionnaires par le dépositaire ou un organe de la société, élection par les actionnaires du président du conseil d'administration et du représentant des droits de vote et élection individuelle des membres du conseil d'administration. De plus, le contre-projet va plus loin que l'initiative sur deux points : il facilite l'exercice des droits des actionnaires et durcit l'action en restitution. Soucieux de résoudre le problème des actions dispo, le Conseil des États a en outre approuvé [le modèle de l'actionnaire fiduciaire](#).

Eviter les interdictions inutiles

Le contre-projet passe maintenant au Conseil national. Ce dernier doit avoir conscience que l'initiative a pour effet de renforcer la position des grands actionnaires. Il faut préciser que le contre-projet adopté par le Conseil des États renforce déjà leur influence sur les entreprises suisses. Enfin, la Chambre basse doit renoncer à des interdictions absurdes, telle que celle de la représentation des droits de vote par un organe de la société.

Pour plus d'informations :

urs.furrer@economiesuisse.ch



La colonne de Bruxelles: Le théâtre autour du référendum irlandais

08.07.2009

Cette année, l'UE doit passer des étapes importantes sur le plan institutionnel. Un an après le non des Irlandais au traité de Lisbonne, qui a plongé l'UE dans une crise, l'État insulaire organise un deuxième référendum – qui devra si possible aboutir à un oui.

La semaine dernière, les chefs d'État et de gouvernement européens réunis en Irlande ont donné des garanties à leur hôte sans toucher au traité de Lisbonne : ainsi, l'entrée en vigueur du traité n'affecterait pas la politique fiscale ni la neutralité ou l'interdiction de l'avortement. En outre, chaque pays aurait droit à un commissaire.

En attendant le scrutin des Irlandais prévu début octobre, la mue institutionnelle de l'UE est bloquée. La nouvelle Commission ne peut être élue. De même, certains dossiers qui devraient être traités restent en attente.

Tout le monde espère que l'Irlande, fortement malmenée par la crise économique, se sera adoucie et qu'elle n'empêchera plus le renouveau institutionnel nécessaire de l'UE.

Pour plus d'informations :

francois.baur@economiesuisse.ch



Nouvelles recettes contre une hausse massive des primes d'assurance maladie

08.07.2009

L'augmentation virulente des primes d'assurance maladie annoncée pour 2010 semble enfin faire réagir les milieux politiques. Le conseiller national PRD Otto Ineichen a formé un groupe parlementaire qui propose des réformes dans le but de parvenir à un consensus acceptable pour tous les partis.

Le groupe constitué autour du conseiller national Otto Ineichen comprend des parlementaires de tous les partis représentés au Conseil fédéral ainsi que deux représentants des Verts. Les réformes proposées allègeraient les charges de l'assurance de base de 1,5 milliard de francs. L'économie salue les initiatives de cette nature, même si le paquet de mesures suggérées n'est pas convaincant dans son ensemble.

Participation aux frais plus élevée pour les consultations chez les spécialistes

Le groupe estime que les médicaments représentent une bonne moitié du potentiel d'économie, même s'ils ont contribué à hauteur de 21 % seulement à la croissance des coûts en 2008. Un autre quart des économies serait obtenu grâce à un transfert des coûts vers les assurés. Aux yeux d'economiesuisse, ce train de mesures n'est pas équilibré et pas viable sur la durée. Cependant, certaines idées méritent d'être approfondies. Ainsi, le groupe propose de doubler la participation aux coûts des assurés lorsqu'ils consultent un spécialiste. Cette mesure doit être saluée avant tout parce qu'elle améliore l'attrait de la médecine de premier recours. Il reste à définir les modalités de mise en œuvre. Cette proposition constructive a pour ambition de remplacer le projet de taxe du Conseil fédéral.

Vers une suppression des réductions de prime pour les assurances complémentaires ?

Une autre proposition du groupe concerne la réduction des primes : quand près de la moitié des habitants d'un canton bénéficient d'une réduction de prime, c'est le signe que cet instrument est malmené. C'est pourquoi, les réductions de prime ne doivent bénéficier qu'à des personnes qui n'ont pas contracté d'assurance complémentaire. L'idée sous-jacente est juste en soi : celui qui peut acquérir des produits de luxe a suffisamment de moyens et ne doit pas pouvoir bénéficier d'une réduction de prime. Doit-on pour autant coupler la réduction de prime à la consommation d'autres produits ? Non. C'est le revenu et la fortune d'une personne qui doivent être déterminants. Le fait qu'une personne possède un abonnement de théâtre ou une assurance complémentaire pour les frais dentaires ne doit pas être pris en considération. Au lieu d'interdire les assurances complémentaires, il conviendrait de faire preuve de davantage de retenue lors de l'octroi des réductions de prime et de cibler davantage la mesure. Dans ce contexte, economiesuisse a également critiqué l'augmentation des ressources affectées à la réduction des primes dans le cadre de la troisième série de mesures conjoncturelles.

Pour plus d'informations :

fridolin.marty@economiesuisse.ch



TVA : et maintenant ?

08.07.2009

Le Parlement a adopté la première partie de la réforme de la TVA. Des interrogations se font jour sur la suite des démarches. D'un côté, il s'agit de mettre en œuvre la révision totale d'ici à 2010. D'un autre, le Parlement doit se pencher sur le volet relatif à l'introduction d'un taux unique.

L'Administration fédérale des finances (AFF) a commencé à préparer la mise en œuvre du projet de révision totale de la TVA adopté par le Parlement. Un document d'information devrait être prêt ces prochaines semaines.

Une mise en œuvre favorable à l'économie

Une nouvelle ordonnance réglera de manière contraignante les dispositions d'application importantes. L'ordonnance revêt une certaine importance dans la mesure où, conformément à la volonté du Parlement, les publications de l'AFC sont désormais assimilées à des interprétations de la loi, cette dernière faisant foi pour les contribuables. economiesuisse et les organisations membres intéressées apportent leur soutien aux travaux entamés. L'objectif est de garantir une mise en œuvre de la nouvelle loi sur la TVA fidèle à la volonté du législateur. La nouvelle ordonnance entrera en vigueur le 1er janvier 2010, en même temps que la loi. Les instructions devront aussi être prêtes à cette date. D'autres publications, notamment les brochures destinées aux différentes branches, restent inchangées pour l'instant. En outre, un nouveau concept de publication est à l'étude.

Vers un taux unique

La nouvelle loi sur la TVA est importante pour l'économie. Elle résout de nombreux problèmes et introduit des allègements. Elle améliore aussi sensiblement la sécurité juridique et supprime en grande partie le formalisme dont souffraient les contribuables. Le risque inhérent à la perception de la TVA est réparti de manière plus équitable. Quant à l'amélioration de la déduction de l'impôt préalable, elle débarrasse les entreprises de charges fiscales injustes.

Des problèmes subsistent cependant en ce qui concerne la taxe occulte et les distorsions de concurrence. Afin de résoudre ces problèmes et d'alléger les charges de l'économie, il importe de procéder à une réforme plus poussée, conformément au projet que le Conseil fédéral a soumis au Parlement. Ce projet prévoit l'instauration d'un taux unique et la suppression du plus grand nombre d'exceptions possibles. L'examen du deuxième volet de la réforme doit être entamé dès que possible. Lors des délibérations sur le premier volet, la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des États s'est exprimée en faveur du taux unique et a demandé un débat approfondi. Toute autre approche qu'un examen détaillé des mesures proposées serait incompréhensible. Les avantages d'une TVA simple, générale, uniformisée et moderne sont trop évidents.

Pour toutes questions :

frank.marty@economiesuisse.ch



Evolution indésirable : les hautes écoles privilégient le nombre d'étudiants au lieu de la qualité

08.07.2009

Le message sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE) n'a pas éliminé les principaux défauts du projet soumis en consultation. La nouvelle loi favorise la quantité plutôt que la qualité dans les hautes écoles.

economiesuisse est consciente que le projet de loi est le résultat d'efforts importants. Ses auteurs s'efforcent malheureusement de contenter tout le monde. La LAHE prévoit la création de grands organes qui seront lents pour la coordination entre la Confédération et les cantons.

Le projet de loi présente des défauts majeurs :

- Une politique de compensation régionale, conjuguée à des décisions prises sur la base du plus petit dénominateur commun, n'aboutirait pas à l'excellence en matière de formation dans les hautes écoles. De plus, les EPF se retrouveraient dans le giron des cantons, ce qui est particulièrement problématique.
- Le modèle des coûts de référence se réfère aux coûts moyens par étudiant. Il inciterait à admettre le plus d'étudiants possible afin de maximiser les recettes. Les incitations auraient donc l'effet contraire, elles pousseraient les établissements à privilégier le nombre d'étudiants plutôt que le niveau de ces derniers.
- Le Conseil des hautes écoles élirait les membres du Conseil d'accréditation et adopterait des prescriptions pour la procédure d'accréditation. L'indépendance pourtant indispensable du Conseil d'accréditation ne serait pas garantie.
- La loi définit les ressources disponibles pour l'enseignement – pas celles pour la recherche ou les EPF. Ainsi, les éventuels programmes d'économie affecteraient exclusivement les EPF et la recherche (FNS, CTI).

L'économie considère qu'il faut absolument éliminer ces défauts. economiesuisse demande donc une révision complète de la loi. L'objectif de la LAHE ne doit pas être la répartition régionale des établissements. Il s'agit de poser les bases encourageant les hautes écoles à miser sur la qualité plutôt que la quantité.

Pour plus d'informations :

rudolf.minsch@economiesuisse.ch



Priorités de nos membres: Association des sociétés anonymes privées (ASAP)

08.07.2009

Fondée en 1952, l'Association des sociétés anonymes privées (ASAP) est la principale organisation nationale défendant, sans distinction de branche, les intérêts des sociétés anonymes privées et de leurs propriétaires.

Cette association regroupe des entreprises actives dans l'industrie, le commerce, les services et des artisans. L'ASAP soutient ses membres avant tout dans cinq domaines d'activité prioritaires : le droit fiscal, le droit social, les successions d'entreprise, les structures de direction et la stratégie d'entreprise. Son objectif est de défendre les intérêts des sociétés anonymes familiales afin qu'elles disposent d'une marge de manœuvre maximale en matière d'organisation, de manière à garantir leurs perspectives économiques.

L'ASAP multiplie les efforts en lien avec le débat parlementaire actuel sur la révision du droit de la société anonyme et du droit comptable. Le droit de la société anonyme a fait ses preuves pour les entreprises familiales, personne ne le conteste. L'ASAP défend le maintien de l'autonomie des entreprises familiales en matière d'organisation. Elle demande que les réglementations prévues dans le domaine de la gouvernance d'entreprise, de la structure des capitaux, de l'assemblée générale et de la comptabilité qui peuvent avoir un sens pour les entreprises cotées en Bourse n'entravent pas inutilement les entreprises familiales. L'association milite par ailleurs pour une imposition modérée et aussi simple que possible des entreprises. Elle participe aux négociations avec les autorités et l'administration. Pendant de nombreuses années, l'ASAP a soutenu la réforme de l'imposition des entreprises II et l'atténuation de la double imposition économique des sociétés anonymes et des actionnaires.

Les membres de l'ASAP sont des sociétés anonymes privées, dont les parts sont détenues par un nombre restreint de propriétaires. Outre leur responsabilité patrimoniale, ces derniers assument généralement des fonctions dirigeantes dans l'entreprise et consacrent de l'énergie, du temps et des ressources à leur entreprise. L'ASAP met un vaste réseau à la disposition de ses membres et propose des services pointus aux propriétaires, actionnaires, successeurs et conseils d'administration. Elle est l'interlocuteur central pour la défense des intérêts communs des sociétés anonymes privées. L'ASAP organise une fois par année une journée traditionnelle de l'entreprise familiale, des rencontres informelles d'entrepreneurs et des séminaires spécialisés.

Pour plus d'informations : www.vpag.ch



Priorités de la présidence suédoise de l'UE

08.07.2009

La Suède assume la présidence de l'UE depuis le 1er juillet. Elle n'aura pas la tâche facile : persistance de la crise économique, renouvellement du Parlement européen et de la Commission. A cela s'ajoute l'avenir incertain du traité de Lisbonne en lien avec le référendum prévu en Irlande.

La présidence suédoise s'est fixé pour priorité de gérer la crise économique et les négociations internationales sur le climat. Dans le domaine de l'économie, elle entend non seulement améliorer la coordination des mesures nationales adoptées en réaction à la crise, mais aussi élaborer les bases d'une stratégie de retrait des entreprises partiellement aux mains de l'État. De plus, la présidence suédoise souhaite ancrer les propositions de la Commission européenne en matière de surveillance des marchés financiers dans une loi avant la fin de l'année. Cet automne, elle lancera encore le débat sur l'après-Lisbonne.

Contre les changements climatiques

Ces prochains mois, la présidence suédoise représentera l'UE dans le cadre des négociations internationales sur les changements climatiques. Elle multipliera les efforts en vue de la conclusion d'un accord international réduisant substantiellement les émissions de gaz à effet de serre. La répartition des charges financières liées à la lutte contre les changements climatiques entre les différents États membres de l'UE doit être réglée avant la conférence sur les changements climatiques qui se tiendra à Copenhague en décembre.

Un agenda chargé

Les autres priorités concernent entre autres le domaine de la justice et des affaires internes. Les éléments à l'ordre du jour sont nombreux : révision des conventions de La Haye, adoption d'une stratégie européenne pour la mer Baltique et mise en œuvre du traité de Lisbonne si tant est que les Irlandais l'acceptent lors du référendum organisé en octobre. La présidence suédoise de l'UE entend encore se pencher sur les droits des consommateurs, le statut de la société européenne privée et le projet de brevet communautaire.

Pour plus d'informations : <http://www.se2009.eu/>
francois.baur@economiesuisse.ch



Débat sur la future politique européenne des transports

08.07.2009

La stratégie européenne en matière de transports prend fin l'année prochaine. La semaine dernière, la Commission européenne a présenté une communication relative à la politique européenne des transports et ouvert le débat sur son orientation future.

La communication de la Commission européenne pose les bases de la vision stratégique de la future politique des transports. Il ne s'agit pas pour l'heure d'adopter des mesures politiques concrètes. La communication identifie de nouvelles tendances et des défis qui façonneront la politique des transports ces prochaines années. On peut citer entre autres la durabilité écologique, la raréfaction des carburants fossiles, les nouvelles technologies, le vieillissement de la population et la mondialisation.

Réduction des émissions de gaz à effet de serre

Selon la Commission, l'intensité des gaz à effet de serre dans le secteur des transports constitue le plus gros problème. Aussi est-il de la plus haute importance de prendre des mesures urgentes en vue d'atténuer les conséquences négatives sur l'environnement. Une autre priorité est de mieux intégrer les différents modes de transport dans le système européen afin de maximiser leur efficacité. Enfin, le secteur européen des transports doit accroître son degré d'autofinancement et fonctionner davantage selon le principe de causalité.

La politique européenne des transports concerne aussi la Suisse

En ce qui concerne la nouvelle orientation de la politique des transports, l'organisation économique européenne BUSINESSEUROPE souhaite avant tout une meilleure intégration des aéroports et des ports dans le réseau transeuropéen de transports (RTE-T). Quant aux mesures réclamées pour une réduction de l'intensité des gaz à effet de serre, elle considère qu'elles ne doivent pas affaiblir la compétitivité de l'économie européenne.

La communication ouvre un débat sur la base duquel la Commission présentera en 2010 une nouvelle stratégie de politique des transports et des mesures pour la période de 2010 à 2020. Il est important que l'économie suisse participe au débat européen si possible depuis le début.

Pour plus d'informations :

francois.baur@economiesuisse.ch

[Communication de la Commission](#)



L'AELE doit prendre des décisions importantes

06.07.2009

L'AELE doit prendre deux grandes décisions. Premièrement, elle doit définir son orientation future dans l'éventualité où l'Islande quitterait l'AELE pour rejoindre l'UE. Deuxièmement, elle doit prendre position par rapport au débat interne sur le rôle des normes sociales et environnementales lors de futures négociations en vue de la conclusion d'accords de libre-échange.

Le gouvernement islandais espère entrer dans l'UE le plus vite possible, sous réserve de l'accord du Parlement et de la population. Dès lors, l'Espace économique européen (EEE) ne compterait plus que le Liechtenstein et la Norvège.

Avenir ouvert

L'évolution de l'EEE, institution créée par l'UE et l'AELE, serait alors à redéfinir. Une option serait d'étendre l'EEE à Andorre, Saint-Marin ou la Turquie. Cette option a récemment été évoquée par des représentants de la Commission européenne. Une autre serait de remplacer l'EEE par des accords bilatéraux selon le modèle helvétique. Cette possibilité est en discussion en Norvège.

Les normes sociales et environnementales n'ont pas leur place dans les accords de libre-échange

Au cours de ces dernières années, l'AELE a conclu passablement d'accords de libre-échange. Des personnalités politiques de gauche, des ONG et des syndicats demandent l'incorporation des normes sociales et environnementales dans les accords de libre-échange. Ces milieux s'opposent à la ratification de l'accord de libre-échange avec la Colombie tant que ce pays ne respecte pas des normes sociales et environnementales. Les droits humains, les normes du travail et la protection de l'environnement sont des thèmes importants aux yeux des économies des États membres de l'AELE. Toutefois, des clauses sur ces questions n'ont pas leur place dans un accord de libre-échange. Ces thèmes doivent plutôt être abordés par les organisations internationales créées à cet effet et mentionnées dans l'accord. La stabilité politique et la croissance économique sont le meilleur moyen de garantir la prise en considération des questions humanitaires et environnementales.

La collaboration et le dialogue produisent de meilleurs résultats qu'une attitude paternaliste.

Pour plus d'informations : jan.atteslander@economiesuisse.ch

[Lettre au ministre EFTA](#)



Portrait d'une PME Storms : une entreprise de Morat prend d'assaut le marché des boissons

08.07.2009

Biologique et sans calories, un rêve ? La société Storms de Morat l'a réalisé. Elle produit des boissons rafraîchissantes et pour le sport à partir d'ingrédients naturels. Comme elle utilise la stevia comme édulcorant, elles ont très peu de calories.

Des boissons 100 % naturelles. Le producteur de boissons Storms n'aurait pas été satisfait à moins. L'entreprise installée à Morat développe et commercialise des boissons rafraîchissantes et pour le sport produites exclusivement à partir d'ingrédients biologiques. Contrairement à ses concurrents, Storms renonce complètement aux arômes artificiels et aux agents conservateurs.

Ses boissons contiennent très peu de calories : Storms utilise la stevia à la place du sucre. La stevia est un édulcorant naturel extrait des feuilles de la plante du même nom. L'extrait de stevia qui ressemble au sucre en poudre et a le goût de réglisse est 300 fois plus doux que le sucre raffiné, mais sans calories. Sa consommation ne pose pas de problème pour les diabétiques.



Découverte d'un créneau

« J'en avais assez d'étancher ma soif avec des boissons chimiques après des séances de sport intensives », explique Umberto Leonetti, le fondateur de Storms. Prenant conscience que ce marché n'était pas exploité, il a commencé à réfléchir à une boisson saine. En 2007, il a commercialisé la première boisson biologique pour le sport sous le nom de « Storms One ». En 2008, il a lancé une boisson à la pomme, « Superschorle », puis en 2009 « nice T », un thé froid naturel disponible en deux versions, à la pêche ou au citron.

Le chemin était semé d'embûches. « Au début nous vendions 'Storms One' sans autorisation via Internet », raconte Umberto Leonetti. « Et un jour la police a sonné à notre porte. » La stevia, la plante, est légale mais pas l'utilisation de son extrait. Au terme de huit mois de procédure, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) a autorisé Storms à utiliser la stevia comme édulcorant. « Si nous avions attendu d'avoir l'autorisation officielle, notre produit n'aurait probablement jamais été commercialisé », avance l'entrepreneur.



Tino Schütz, Marketing (links), und Umberto Leonetti, Gründer von Storms.

Des projets ambitieux

Storms est toujours une micro-entreprise avec trois employés fixes et quelques spécialistes consultés ponctuellement pour des projets. Les nouveaux produits sont développés à l'interne. M. Leonetti et son équipe s'occupent aussi de la communication et du marketing. En revanche, la mise en bouteille et la distribution sont confiés à des partenaires. Les produits Storms sont actuellement en vente chez Manor, dans des kiosques et dans différents restaurants et commerces de boissons spécialisés. Cela ne va pas tarder à changer.

Malgré la crise économique, Storms a triplé son chiffre d'affaires au premier semestre 2009 par rapport à 2008. D'autres produits sont en cours de préparation. « Nous sommes à la recherche de partenaires et de bailleurs de fonds afin de pouvoir réaliser plus rapidement nos plan de croissance ambitieux », a déclaré Umberto Leonetti. Les consommateurs prennent conscience petit à petit qu'une alimentation saine implique aussi des boissons saines. « Nos produits sont dans l'air du temps ».

Pour plus d'informations :

www.storms.ch



Principes directeurs de l'OCDE : mise à jour ou révision complète ?

08.07.2009

Les principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE regroupent des recommandations en matière de responsabilité des entreprises destinées aux sociétés actives à l'échelle internationale.

Près de dix ans se sont écoulés depuis leur dernière révision. Les États membres de l'OCDE ne sont pas d'accord sur les adaptations à effectuer.

Les principes directeurs pour les entreprises multinationales de l'OCDE sont des recommandations destinées aux entreprises actives à l'échelle internationale. Elles couvrent tous les domaines de la « Corporate Reponsability ». La dernière révision exhaustive de ces principes directeurs a eu lieu en 1999/2000. Des discussions informelles se sont déroulées cette année, au mois de juin, entre des représentants de l'économie et de l'OCDE. Les principes directeurs de l'OCDE seront vraisemblablement adaptés l'an prochain. La majorité des États membres de l'OCDE sont beaucoup moins euphoriques qu'il y a dix ans. On parle davantage d'une mise à jour que d'une révision complète. Les adaptations concerneraient principalement les droits de l'homme et la responsabilité des entreprises dans la chaîne de création de valeur pour celles qui sont implantées dans des États instables.

Compétences peu claires

Plusieurs ONG demandent davantage qu'une mise à jour. Elles réclament le développement de la procédure de règlement des conflits pour se rapprocher d'une procédure proche du procès. L'économie et la majorité des gouvernements s'y opposent, car cela aboutirait à des dispositifs redondants entre les tribunaux nationaux et les organisations nationales.

Des principes importants et méconnus

Les principes directeurs de l'OCDE sont importants pour la Suisse, car notre pays compte un nombre supérieur à la moyenne d'entreprises multinationales. Toutefois, nombre de sociétés ne les connaissent pas.

Pour plus d'informations :

jan.atteslander@economiesuisse.ch

[Guidelines for Multinational Enterprises](#)

L'innovation aujourd'hui : experts en discussion à Bruxelles

08.07.2009

Le bureau de Bruxelles d'economiesuisse a organisé le 24 juin 2009, en collaboration avec d'autres institutions suisses, un déjeuner d'experts sur le thème de la Suisse en tant que centre d'innovation. Des orateurs de haut niveau, suisses et européens, ont pris part à la manifestation.

En matière d'innovation, la Suisse est à la pointe. Le European Innovation Scoreboard 2008 place la Suisse en tête. Ce résultat est impressionnant si l'on songe que notre pays n'a guère de politique de promotion de l'innovation. Quels sont les points forts et les points faibles du système suisse d'innovation ? A quels défis l'UE est-elle confrontée en politique de l'innovation ? Quels instruments politiques et quelles conditions-cadre sont-ils susceptibles de promouvoir l'innovation ? C'est à cette question et à bien d'autres qu'a été consacré un déjeuner d'experts organisé par Swisscore, en collaboration avec economiesuisse et la Chambre suisse de commerce en Belgique et au Luxembourg.

Innover, même en période de crise

Franziska Schwarz, de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), a relevé dans son introduction que le succès reposait sur le modèle économique très ouvert de la Suisse ainsi que sur la part importante des dépenses privées qui sont consacrées à la recherche et au développement. Jean-Noel Durvy, de la direction générale Entreprises et industrie de la Commission européenne a commenté la situation européenne et a insisté sur la nécessité de poursuivre les efforts pour poursuivre l'innovation en dépit de la crise qui dure. C'est pourquoi la Commission publiera le 22 juillet un ensemble de propositions destinées à promouvoir l'innovation.



Les facteurs déterminants de l'innovation

Dominique Foray de l'EPF de Lausanne s'est interrogé sur les facteurs déterminants des stratégies qui réussissent en matière d'innovation. Il a notamment souligné le rôle important des Young Radical Innovators et leur accès au capital à des conditions favorables. Enfin, Georg Brodach d'ABB a mis en évidence devant les 80 participants le rôle central de la protection de la propriété intellectuelle et a plaidé, en ce qui concerne l'Europe, pour qu'après des années de discussions infructueuses, on aille enfin de l'avant avec le projet de brevet européen.

Pour plus d'informations :
francois.baur@economiesuisse.ch

Stages Leonardo : offres pour entreprises et jeunes diplômés

08.07.2009

Dans le cadre du programme Leonardo, StudEx fournit gratuitement des stagiaires européens aux entreprises suisses alémaniques. En même temps, StudEx aide les étudiants qui viennent d'achever leurs études et les détenteurs de maturités professionnelles de Suisse alémanique à trouver des stages en Europe.



StudEx est chargé de la mise en œuvre pour le compte du Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) du programme Leonardo da Vinci pour la Suisse alémanique. Les bureaux partenaires pour la Suisse romande et le Tessin sont SOL et LSE. Ce programme européen a pour but d'offrir aux étudiants et aux personnes qui ont achevé leurs études ou leur apprentissage la possibilité de faire leurs premières expériences professionnelles à l'étranger, d'améliorer leurs

connaissances linguistiques et de connaître une autre culture. Outre le placement, StudEx offre aussi la possibilité de demander des bourses pour un séjour à l'étranger. Les candidats qui ont trouvé eux-mêmes leur place ont aussi le droit de formuler une demande. StudEx est rattaché à la Haute école spécialisée bernoise Technique et informatique. Elle fournit chaque année environ 250 stages à l'étranger. Tous les services de StudEx sont gratuits.

Pas seulement pour les étudiants

Malheureusement, le nombre des personnes bénéficiant d'un stage est faible par rapport au nombre d'étudiants. C'est pourquoi StudEx souhaite inciter les employeurs à attirer l'attention de leurs jeunes en formation sur cette opportunité attrayante. Notamment, en période de crise économique, un séjour à l'étranger peut être le facteur décisif qui débouchera sur un emploi en Suisse. Car il n'y a guère d'autre gage de flexibilité, d'ouverture et de mise à l'épreuve des connaissances linguistiques qu'un stage à l'étranger.

De nouvelles idées pour les entreprises suisses

Les entreprises de Suisse alémanique peuvent également bénéficier du programme Leonardo. Elles peuvent, grâce à StudEx, recruter des étudiants et des jeunes diplômés européens qualifiés. Ces personnes font bénéficier l'entreprise de leurs connaissances, acquises dans les hautes écoles ou les écoles professionnelles et contribuent à l'internationalisation du savoir par les nouvelles idées dont elles sont porteuses et par de nouvelles méthodes de travail qu'elles proposent. Elles accroissent ainsi la compétitivité en période de mondialisation.

Pour plus d'informations :

www.studex.ch

Tél. : 032 321 6 321

info@studex.ch



Les rapports sur la durabilité dans la pratique

09.07.2009

Les rapports concernant le caractère durable des activités des entreprises ont deux objectifs : renforcer la confiance et la crédibilité. Lors d'une séance d'information organisée par la plate-forme d'apprentissage du Pacte mondial de l'ONU, Precious Woods, Migros et Verstergaard Frandsen ont donné plusieurs exemples de mise en œuvre concrète.

Les signataires du Pacte mondial doivent publier chaque année un rapport rendant compte de la manière dont ils mettent en œuvre ses dix principes (« Communication sur le progrès », CoP). Ce mécanisme de contrôle revêt une certaine importance, car c'est le seul moyen d'évaluer l'engagement - de plus en plus courant - à agir de manière responsable au-delà des obligations légales. Ledit rapport peut prendre des formes très diverses : il peut s'agir d'un rapport établi sur la base de normes existantes (comme le « Sustainability Report » selon la « Global reporting initiative », GRI), d'un site Internet interactif ou d'un chapitre intégré dans le rapport d'activité. Lors de la séance d'information, plus de cinquante représentants d'entreprises de toutes les branches ont pris connaissance des différentes formules possibles. Cette séance a été organisée avec le soutien de ICC Switzerland, élément central du réseau suisse.

Auparavant, les membres du réseau ont échangé leurs expériences dans le domaine. Dans ce contexte, ils ont notamment évoqué la décision de définir des critères formels pour les rapports et le durcissement des contrôles. L'introduction de la norme « ISO 26 000 » amènera d'autres changements.

Le rapport de durabilité joue un rôle croissant pour le positionnement stratégique et la différenciation des entreprises. Par conséquent, le choix d'un format, d'un contenu et de références adaptés gagne aussi en importance.

Pour plus d'informations :
info@icc-switzerland.ch